



HAL
open science

Châteaux et peuplement dans le massif des Albères

André Constant

► **To cite this version:**

André Constant. Châteaux et peuplement dans le massif des Albères. Bulletin de l'Association archéologique des Pyrénées-Orientales, 1999, 14, pp.71-72. hal-03483271

HAL Id: hal-03483271

<https://hal.science/hal-03483271>

Submitted on 16 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
ARCHÉOLOGIQUE
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

N°14
Décembre 1999

Sommaire

Editorial	p. 2
L'activité des Emplois-Jeunes	p. 5
Sauvetages, sondages, prospections et fouilles programmées	p. 7
Opérations conduites par des archéologues roussillonnais à l'extérieur des P.-O.	p. 57
Conférences	p. 61
Excursions	p. 73
Fenêtre sur le Sud	p. 79
Notes de lecture	p. 89
Divers	p. 97
Bibliothèque	p. 106
Composition du Bureau et du Conseil d'Administration	p. 108
Conférences et sorties	p. 109

Voici ce qu'on peut conclure pour affiner la comparaison à l'intérieur du Languedoc occidental :

- à Agde, les tombes sont moins importantes, à simple ossuaire,
- à Mailhac on a trouvé de grandes tombes contenant 50 vases et du mobilier métallique indiquant la présence de chefs guerriers,
- à Pradines il semble que les personnages importants soient déposés dans des tombes plus importantes. Les différences sociales semblent se marquer de plus par l'absence ou la présence de mobilier métallique.

Compte-rendu de Claire Brien

*
* *

Châteaux et peuplement dans les Albères au Moyen Age

29 mai 1999

Conférence d'André Constant
(professeur certifié, doctorant à
l'Université de Toulouse - Le Mirail)

Les « châteaux » des Albères, du Vallespir ou encore de la Garrotxa ont souvent été considérés comme de simples lieux stratégiques au regard de leur position en « nid d'aigle » voisine des voies de passage reliant la Septimanie ou *Gallia Gothica* à l'Ibérie. L'étude préliminaire des documents antérieurs aux années 1020 -date à laquelle ces forteresses deviennent « privées » dans un contexte de mise en place de la féodalité- confère aux termes de *castrum*, de *mons*, voire de *roca* un sens territorial à la période carolingienne.

Les premières mentions de *castra* sont exceptionnelles. Trois *castra* - Collioure, Ultréra, Les Cluses- sont cités à l'occasion de l'expédition du roi Wamba en l'an 673 contre l'aristocratie septimaniennne dirigée par le duc Paul qui bloque alors l'accès de la Septimanie à Wamba. A l'exception peut-être des Cluses, ces forteresses sont aban-

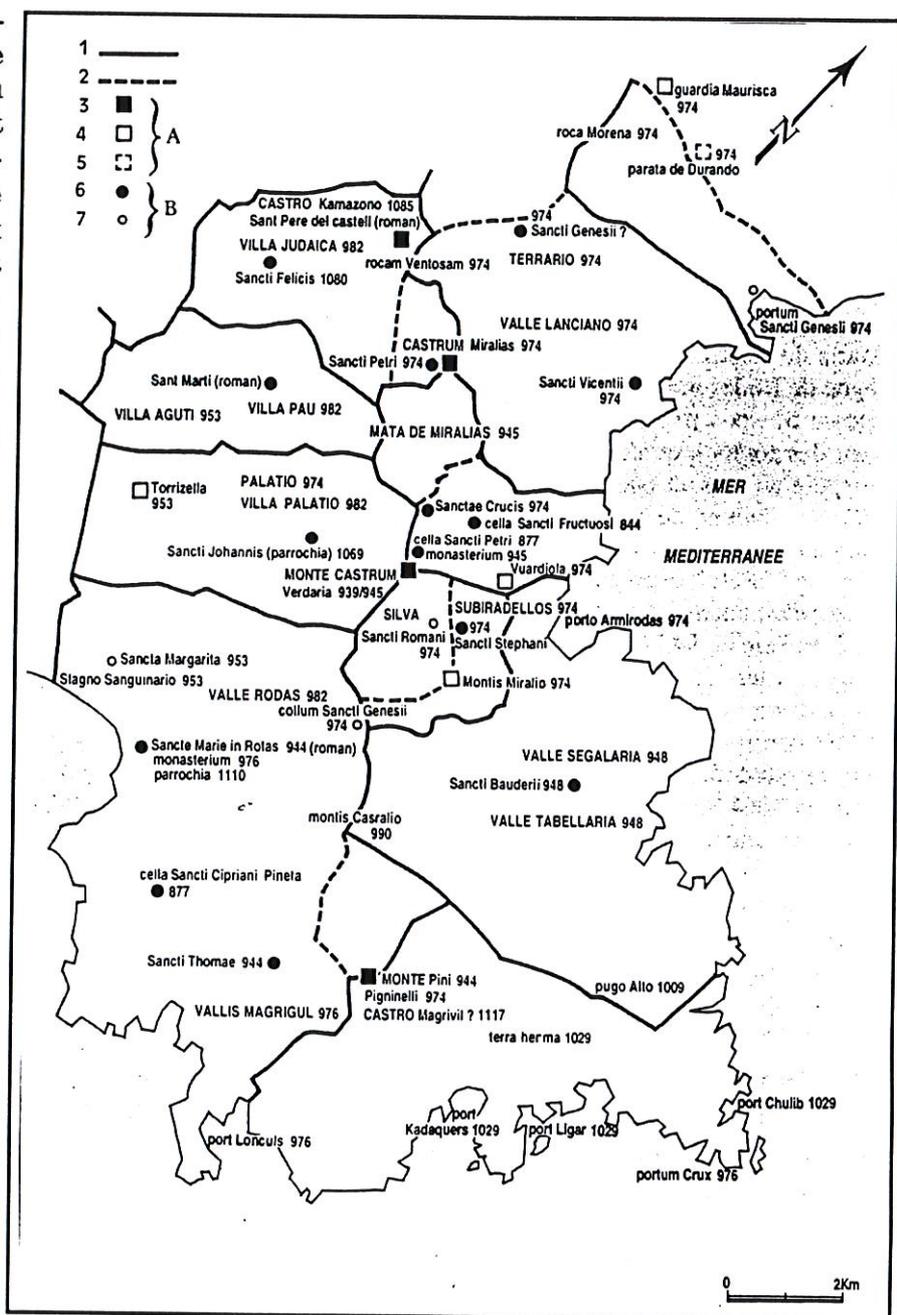
données au VIIIe s. Au siècle suivant, dans un contexte de reconquête carolingienne des terres, de nouvelles fortifications apparaissent dans le voisinage des monastères, tels que le *Castrum Corbi* (Quercorb) au sud-ouest d'Arles en Vallespir et la *roca* de Frusind (Laroque-des-Albères) au sud de Saint-Génis-des-Fontaines. Les textes du IXe s. et surtout du Xe s. emploient aussi le terme de *mons* pour désigner des sites remarquables du paysage où se trouve souvent un château (*castellum*). A la fin du Xe s., on dénombre au total 17 *castra* et *montes* de la côte aux premières vallées pyrénéennes alors que s'observe une sorte de condominium entre les versants nord et sud du massif. Ce faisant, l'hypothèse selon laquelle ces créations répondraient à un sentiment d'insécurité est exagérée.

L'étude des limites territoriales données par les sources écrites démontre à la fois l'ancienneté des divisions communales actuelles et la position centrale des *castra* et *montes* autour desquels s'articulent des *villae* et des territoires d'immunité monastique ou épiscopale. L'exemple de la « montagne de Rodes » en comté de Perelade (cf. carte) suffit à montrer un partage du territoire côtier en aires d'influence sur la fin du Xe s. : les territoires d'immunité monastique (*valles*) rattachés aux récents monastères de Sant Pere de Rodes ou de Santa Maria de Roses sur le versant Est, les *villae* occupent le versant ouest. La ligne de sommets orientée nord-ouest/sud-est est occupée par des *castra* ou *montes* environnés de forêts (*silva* et *mata*). Le territoire est par conséquent structuré autour des sites perchés et fortifiés, où siègent les représentants de l'autorité publique mentionnés comme étant des juges (*judex publicis*) : le *castrum*, voire le *mons*, peuvent ainsi être définis comme des juridictions, c'est-à-dire des territoires où s'étend l'autorité publique à partir d'un château (*castellum*).

L'étude de la chronologie de ces ensembles territoriaux à travers les sources écrites permet d'établir une

fragmentation progressive de l'espace depuis le début du IXe s. jusqu'au début du XIe s. : les mentions successives de *castra* ou *montes* aux IXe et Xe s. reflètent une conquête ou reconquête des terres sur deux siècles, en direction du sud du massif des Albères et de la côte ainsi que la mise en place progressive de structures d'encadrement du territoire, voire d'une administration publique. La réoccupation de certains sites perchés et fortifiés de la période wisigothique (Les Cluses, Ultréra) pose le problème de la survivance à l'époque carolingienne d'une organisation administrative publique plus ancienne. Cette survivance transparaît peut-être à travers des mentions précoces de *palacios* (Palau del Vidre par exemple), termes qui signaleraient des terres de l'ancien domaine public de l'Antiquité tardive.

La problématique des sites castraux pré-féodaux s'avère donc intéressante et ne peut être dissociée de l'étude des espaces et de la société qu'ils structurent. L'étude archéologique de ces espaces s'avère aussi indispensable étant donné qu'elle permet une confrontation des données textuelles à celles du terrain.



L'ensemble territorial de la « montagne de Rodes ».

1. Limites communales actuelles ; 2. Limites anciennes ; A. Fortification : 3. principale ; 4. secondaire ; 5. supposé ; B. Lieu de culte : 6. localisé ; 7. localisation approximative.

Elle doit également éclaircir le problème relatif au rôle précoce de ces « châteaux » dans le regroupement de l'habitat dès la fin du Xe s., phénomène qui semble prédominant sur le versant et le piémont nord du massif.

Compte-rendu d'André Constant